

Mesures à l'attention des médecins et pharmaciens dans le cadre du rappel de certaines spécialités à base de valsartan et de valsartan/hydrochlorothiazide

Information destinée aux médecins généralistes, cardiologues, néphrologues, internistes, urgentistes, gériatres, pédiatres, endocrinologues, pharmaciens d'officine et pharmaciens hospitaliers

Les laboratoires pharmaceutiques, en accord avec l'ANSM, ont procédé au rappel de certaines spécialités à base de valsartan et valsartan hydrochlorothiazide le vendredi 6 juillet 2018 au niveau des pharmacies de ville, des grossistes-répartiteurs et des pharmacies hospitalières.

Ce rappel a été réalisé en concertation avec les Etats Membres de l'Union Européenne.

Télécharger le courrier



PUBLIÉ LE 06/07/2018 - MIS À JOUR LE 16/03/2021

Rappel de certains médicaments à base de valsartan

DÉCISIONS - RETRAITS DE LOTS

